

MAIRIE des CERQUEUX

2 & 4, rue du Vieux Logis 49360 LES CERQUEUX

Téléphone : 02.41.55.90.12 - Télécopie : 02.41.55.97.30 - E-mail : mairie.cerqueux@orange.fr - Site Internet : www.lescerqueux.mairie49.fr

Conseil municipal : séance du 6 juin 2019

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard, Balada, Dureau, Point, Levesque, Le Breton, Courtois, Barbier, Vivion et Guetté.

Pouvoirs : Néant

Absent excusé : M. Julien Bodin.

Absentes non excusées : Mmes Chevalier et Gaboriau.

Affaires sociales

Tarifs enfance 2019-2020 – Le conseil municipal adopte les tarifs suivants

Activité QF	Matin et soir	Mercredi	Petites vacances
< 600	2.87 €	1.15 €	1.15 €
601 – 900	2.97 €	1.25 €	1.25 €
901 – 1200	3.07 €	1.35 €	1.35 €
> 1201	3.17 €	1.45 €	1.45 €
Sortie		3.45 €	3.45 €
Repas		4.00 €	4.00 €

Règlement – Une pénalité est instaurée pour l'accueil périscolaire du matin et du soir

- Absence non prévenue Facturation de la plage entière
- Présence non réservée Facturation du temps de présence + pénalité de 5 €

Retour des dossiers avant le 30 juin 2019 ou, au plus tard, lors d'une permanence qui aura lieu le 2 juillet 2019 au secrétariat de mairie.

Animation – Devant la difficulté à trouver des producteurs locaux (période des moissons), la manifestation prévue le 1^{er} septembre 2019 est annulée.

Cantine – Un repas « intergénérationnel » est organisé le 4 juillet 2019 avec les résidents de Soleine.

Laurine Loitière a été engagée pour assurer le remplacement de Sandrine Hasni à la cantine et pour quelques heures de ménage.

Repas des aînés – La commission recherche un animateur pour le repas prévu le 20/10/2019.

Inaugurations – Prévoir d'inaugurer la salle St Jacques et les travaux d'aménagement du centre-bourg à la rentrée.

Bâtiments communaux

Salle Saint-Jacques

Rideaux - Le conseil municipal décide de retenir le devis de Confort Habitat pour un montant de 3 753 € HT.

Matériel - Le conseil municipal retient le devis d'Henri Julien pour la fourniture d'une table inox et de paniers pour le lave-vaisselle. Montant 494.80 € HT.

Subvention - Le conseil municipal donne son accord pour solliciter un fonds de concours de l'Agglomération du Choletais en faveur des communes rurales. Montant possible de la subvention : 15 000 €.

Vidéoprojecteur - L'entreprise Boissinot va faire un devis pour un vidéoprojecteur pour la Salle Saint Jacques. Le conseil municipal sera invité à se prononcer en fonction du prix.

Salle du Cormier – Le devis de l'entreprise Maleinge pour la pose du carrelage dans la salle à l'arrière de la scène est retenu pour un montant de 1 840.08 € HT.

Alarmes – Suite à la suppression des lignes téléphoniques analogiques, il est nécessaire de revoir les installations (Mairie, Atelier, Maison de l'enfance). Le conseil municipal opte pour le devis de l'entreprise TERTRAIS avec du matériel en location, et des abonnements de télésurveillance et de maintenance.

- Montant de la mise en service : 1 452.00 € TTC
- Montant annuel des abonnements : 2 174.64 € TTC

Matériel – Les tables rondes de la cantine vont être remplacées. Montant : 623 .10 € HT (124.62 € HT*5 tables)

Les anciennes tables seront mises à disposition de la maison de l'enfance pour les vacances.

Voir pour l'achat d'un parasol pour la maison de l'enfance.

Sacristie – Les travaux d'isolation et de placo commencent mardi prochain.

Salle de sport – Lors de la réunion du 16 mai 2019, le CAUE a présenté un projet de rénovation de l'existant et d'extension des vestiaires ainsi qu'une estimation totale de travaux très élevée : 1 384 056 €.

Le SIEMML a fait réaliser un audit énergétique par un cabinet spécialisé qui propose des actions plus raisonnables. Il faut attendre le résultat de l'étude de l'économiste pour étudier les différentes propositions.

Le projet photovoltaïque proposé par le SIEMML porte uniquement sur la salle Espoir et les vestiaires. Le projet n'est pas possible sur la salle de sport en raison de la présence d'amiante. Le montant de l'investissement est estimé à 46 000 €.

Supérette – Il est nécessaire de déplacer le groupe froid de la crèmerie. Un devis est en cours.

Salle de jeu de boules – Un devis va être réalisé pour le renforcement de la charpente qui s'affaisse dangereusement. En attendant, les travaux de réparation, la salle de jeu de boules est interdite au public.

Maison de l'enfance – Voir s'il est possible de mettre quelque chose sous le grand portail blanc pour éviter aux ballons de rouler sur la route. Relancer l'entreprise Retailleau pour l'installation du nouveau portillon.

Voirie - Urbanisme

Vente des logements locatifs Podeliha – Le conseil municipal, informé de la mise en vente, par la société Podeliha, des 4 logements locatifs situés rue des Chênes, ne formule aucune objection à cette cession.

Stationnement – Un seul devis est arrivé. La commission doit revoir le projet pour limiter l'impact financier. En fonction du cahier des charges une mise en concurrence, avec annonce sur un portail de marchés publics, sera peut-être nécessaire.

SIEMML – Modification des statuts – Après avoir pris connaissance du projet de modification, le conseil municipal, décide :

- ⇒ D'approuver l'adhésion au SIEMML de la commune nouvelle d'Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire pour l'intégralité de son territoire ;
- ⇒ D'approuver le retrait du SIEMML de la commune nouvelle des Vallons-de-l'Erdre ;
- ⇒ D'approuver la réforme statutaire du SIEMML à effet immédiat ;
- ⇒ D'approuver la réforme statutaire du SIEMML à effet différé au 30 mars 2020 ;

- **Autorise** Monsieur le Maire à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

Lotissement « La Hayère 3 » - Le coût de l'accompagnement du CPIE pour l'élaboration du cahier des charges pour le choix d'un maître d'œuvre est de 1 600 € HT. En lien avec le CPIE, une visite de lotissements en gestion individualisée de l'eau à la parcelle va être organisé avec les élus.

Station d'épuration – Les brasseurs sont en service.

Agglomération du Choletais

PLUIH – Les zones agro-naturelles vont être retirées du plan « continuités écologiques » et les haies répertoriées dans le PLU en vigueur vont être intégrées au document.

Culture – La compétence devra être modifiée de façon à permettre de porter le projet « spectacle vivant » sous la forme d'un festival. Le conseil municipal sera amené à délibérer sur ce point.

Prochaines réunions

Conseil Municipal :	Jeudi 4 Juillet	20h15
Maire/adjoints	Mardi 2 juillet	20h00
Commission Affaires sociales	Jeudi 5 septembre	20h30
Commission Bâtiments		
Commission Voirie		